



Durée : 1 journée – 7h

Public :

Personnes amenées d'une façon occasionnelle ou permanente à exercer toute ou partie d'une activité en hauteur (quelle que soit la hauteur) en utilisant les supports d'assurage existants.

Prérequis :

Être âgé(e) de plus de 18 ans.

Absence de contre-indication médicale aux travaux en hauteur.

Objectifs de la formation :

- Savoir identifier les EPI en prévention des risques de chute en dotation et connaître leur limite d'utilisation.
- Connaître les modes opératoires définis par le chef d'établissement.
- Savoir mettre en œuvre la protection individuelle antichute ou de retenue adaptée au poste de travail et s'assujettir aux points d'ancrages identifiés comme tels et validés par l'employeur.

Moyens

pédagogiques :

Alternance d'exposés, études de situations concrètes et exercices pratiques.

Moyens humains :

Formateur expert dans le domaine.

Tarif :

Nous consulter

Accessibilité :

Pour toute situation de handicap merci de nous contacter pour envisager la faisabilité.



Théorie

→ Travaux en hauteur et sécurité

Contexte réglementaire • Accidents et causes d'accidents • Protection collective • Les moyens d'accès permanents, temporaires • Protection individuelle

→ Les dispositifs d'ancrage (Recommandation CNAMTS R430)

Amarrages sur structure existante, amarrage sur point d'accroche manufacturé fixe ou transportable

→ Caractéristiques des moyens de protection individuelle

Les casques • Les composants d'un système de liaison : harnais, longe, sangles, antichute, connecteurs

→ Choix d'un dispositif de protection individuelle

Conditions préalables au recours à un équipement de protection individuelle • Étude de risques • Interactions avec l'environnement • Choix du dispositif en adéquation avec le poste de travail

→ Conséquences d'une chute

Facteur de chute • Force de choc • Effet pendulaire • Tirant d'air • Organisation des moyens de secours

→ Maintenance des EPI antichute par l'utilisateur

Vérification et contrôle des EPI • Règles d'entretien et de stockage

Pratique

→ Exercices pratiques

Présentation, découverte et conditions d'utilisation du harnais • Vérification préalable par contrôle visuel et tactile des EPI, exploitation des fiches de données du fabricant • Réglage du harnais • Mise en œuvre des systèmes de liaisons • Exercice de mise en suspension • Réalisation de déplacements verticaux et horizontaux. Assujettissement à un point d'ancrage fixe

↳ **NOTA : Les stagiaires sont invités à venir à la formation avec leurs équipements de protection individuelle contre les chutes (s'ils en sont déjà dotés)**



Évaluation

→ L'évaluation des acquis théoriques et pratiques concernant les conditions d'utilisation du harnais dans différentes situations de travail est réalisée en fin de formation sur la base de QCM et d'exercices pratiques en vue d'une Autorisation de travail en hauteur avec des EPI antichute, qui sera remise par l'employeur sur la base de l'avis formulé par le formateur.

- Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation remise au stagiaire.

→ Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.



Loelia Formations

SIREN N° 904 210 812

SIRET N° 904 210 812 00015

N° de déclaration d'activité 53 29 09 51 929

Habilité par l'INRS pour délivrer les formations SST sous le numéro

N° 1512330/2022/SST-01/0/13

loelia.formations@gmail.com

V1 – Février 2024